



TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2015 – 2016

Les TAP sont proposés à tous les enfants de l'école les lundi, mardi, et vendredi, de 15h30 à 16h30.

Une garderie gratuite est mise en place dès la rentrée scolaire pendant le temps des TAP.

Le jeudi est réservé aux activités pédagogiques complémentaires, sous la responsabilité des enseignants.

Afin de participer aux TAP, l'inscription est obligatoire. Cette inscription permet de participer aux activités proposées par la Mairie, pour toute l'année scolaire.

Le coût annuel sera calculé en fonction du quotient familial :
Le paiement s'effectuera via le Trésor Public de Liffré.

QF	Tarif par an et par enfant
0-567 €	10 €
568-1 100 €	15 €
1 101 € et plus	20 €

Un enfant non inscrit aux TAP, se verra facturé le coût de l'heure de garderie de 15h30 à 16h30 au prix d'une heure de garderie.



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner avant le 9 septembre)

Je soussigné M. Mme _____ inscrit mon enfant aux TAP pour l'année scolaire 2015-2016.

L'enfant :

Nom : Prénom :

Né(e) le : Classe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Le responsable légal :

Nom : Prénom :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Email :

Le deuxième parent :

Nom : Prénom :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Email :

Date et signature des parents